

## RESULTATS DES VOTES AGM 24 04 2014

<b>ORAPI</b>  Société Anonyme au capital de 3 292 327 Euros Siège Social : 25, rue de l'Industrie 69200 VENISSIEUX 682 031 224 RCS LYON
---

Nombre d'actions composant le capital social :	<b>3 292 327</b>				
Nombre d'actions ayant le droit de vote :	<b>3 281 714</b>				
Nombre d'actionnaires présents	<b>10</b>	<b>totalisant</b>	<b>2 289 980 actions et</b>	<b>3 950 746</b>	<b>droits de vote</b>
Nombre d'actionnaires représentés :	<b>2</b>	<b>totalisant</b>	<b>5 177 actions et</b>	<b>9 354</b>	<b>droits de vote</b>
Nombre d'actionnaires ayant voté par correspondance	<b>2</b>	<b>totalisant</b>	<b>111 489 actions et</b>	<b>111 489</b>	<b>droits de vote</b>
Nombre d'actionnaires présents, représentés et ayant voté par correspondance	<b>14</b>	<b>totalisant</b>	<b>2 406 646 actions et</b>	<b>4 071 589</b>	<b>droits de vote</b>
Quorum AGO	<b>656 343</b>				
Quorum AGE	<b>820 429</b>				
Nombre de voix présentes et représentées lors du vote des résolutions :	<b>4 071 589</b>				

### RESULTATS DES VOTES DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 24 AVRIL 2014

Colonne1	Colonne2	Colonne3	Colonne4	Colonne5	Colonne6	Colonne7	Colonne8
RESULTATS	Pour	Contre	Abst.	Tot. Votes	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
<b>REUNION ORDINAIRE</b>							
1 (Approbation des comptes sociaux annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013)	4 071 589			4 071 589	100,00%	0,00%	0,00%
2 (Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013)	4 071 589			4 071 589	100,00%	0,00%	0,00%
3 (Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ; fixation du dividende)	4 071 589			4 071 589	100,00%	0,00%	0,00%
4 (approbation des conventions de l'article L.225-38 du code de commerce)	4 071 589			4 071 589	100,00%	0,00%	0,00%
5 (Renouvellement d'un membre du conseil d'administration (Société LA FINANCIERE MG3F))	4 071 589			4 071 589	100,00%	0,00%	0,00%
6 (Renouvellement d'un membre du conseil d'administration (Monsieur Guy CHIFFLOT))	4 071 589			4 071 589	100,00%	0,00%	0,00%
7 (Renouvellement d'un membre du conseil d'administration (Monsieur Xavier de BOURLEUF))	4 071 589			4 071 589	100,00%	0,00%	0,00%
8 (Renouvellement d'un membre du conseil d'administration (Monsieur René PERRIN))	4 071 589			4 071 589	100,00%	0,00%	0,00%
9 (programme de rachat d'actions)	4 071 589			4 071 589	100,00%	0,00%	0,00%
10 (Pouvoirs en vue des formalités liées aux résolutions adoptées à titre ordinaire)	4 071 589			4 071 589	100,00%	0,00%	0,00%
<b>REUNION EXTRAORDINAIRE</b>							
11 (Autorisation d'annulation par la société de ses propres actions)	4 071 589			4 071 589	100,00%	0,00%	0,00%
12 (Délégation à conférer au conseil d'administration en vue d'émettre des bons de souscription d'actions nouvelles (BSA), des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions nouvelles et/ou existantes (BSAANE) et/ou des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions nouvelles et/ou existantes remboursables (BSAAR) réservés à une catégorie de personnes).	3 981 589	90 000		4 071 589	97,79%	2,21%	0,00%

## RESULTATS DES VOTES AGM 24 04 2014

13 (Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital social avec maintien du droit préférentiel de souscription)	4 071 589			4 071 589	100,00%	0,00%	0,00%
14 (Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration aux fins d'émettre des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital social sans maintien du droit préférentiel de souscription, par offre au public)	3 960 100	111 489		4 071 589	97,26%	2,74%	0,00%
15 (Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration aux fins d'émettre des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital social sans maintien du droit préférentiel de souscription, par offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier)	3 960 100	111 489		4 071 589	97,26%	2,74%	0,00%
16 (Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration en vue d'augmenter le montant de chacune des émissions avec ou sans droit préférentiel de souscription qui seraient décidées en vertu des délégations de compétence visées aux trois résolutions précédentes)	3 960 100	111 489		4 071 589	97,26%	2,74%	0,00%
17(Autorisation à consentir au conseil d'administration en cas d'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires de fixer le prix d'émission selon des modalités fixées par l'Assemblée générale dans la limite de 10 % du capital de la Société).	4 071 589			4 071 589	100,00%	0,00%	0,00%
18 (Délégation de pouvoirs à donner au Conseil d'administration aux fins d'émettre des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital social, en rémunération d'apports en nature portant sur des titres de capital ou des valeurs mobilières donnant accès au capital)	4 050 100	21 489		4 071 589	99,47%	0,53%	0,00%
19 (Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration aux fins de décider l'augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres)	4 071 589			4 071 589	100,00%	0,00%	0,00%
20 (Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de procéder à l'attribution gratuite d'actions)	4 071 589			4 071 589	100,00%	0,00%	0,00%
21 (Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider une augmentation de capital par émission réservée aux salariés adhérents au Plan d'Epargne Groupe)	21 489	4 050 100		4 071 589	0,53%	99,47%	0,00%
22 (Fixation du plafond nominal global des émissions de valeurs mobilières)	4 071 589			4 071 589	100,00%	0,00%	0,00%
23 (Annulation des autorisations et délégations de compétences précédemment consenties au Conseil d'administration)	4 071 589			4 071 589	100,00%	0,00%	0,00%
24 (Modification de l'âge limite des administrateurs ; modification corrélative de l'article 12-5 des statuts)	4 050 100	21 489		4 071 589	99,47%	0,53%	0,00%
25 (Modification de l'âge limite du Président ; modification corrélative de l'article 13-1 des statuts)	4 071 589			4 071 589	100,00%	0,00%	0,00%
26 (Modification de l'âge limite du Directeur Général ; modification corrélative de l'article 15-2 des statuts)	4 050 100	21 489		4 071 589	99,47%	0,53%	0,00%
27 (Pouvoirs en vue des formalités liées aux résolutions adoptées à titre extraordinaire)	4 071 589			4 071 589	100,00%	0,00%	0,00%